

## Projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en commandite Gaz Métro

DEBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 15 MARS 2004

Québec, le 26 février 2004 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de madame Sylvie Girard, présidente, et de monsieur François Lafond, commissaire, entreprend la première partie de l'audience publique sur le projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en commandite Gaz Métro. L'audience publique débutera le 15 mars 2004 à 19 heures et se tiendra à l'Église multi-fonctionnelle située au 3025, avenue Nicolas-Perrot à Bécancour. Les séances se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission.

### UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

#### 1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière tous ses aspects.

#### 2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 13 avril 2004 au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, organisme, groupe ou municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour remplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 15 juillet 2004, au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour le rendre public.

### OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque publique de Bécancour, 1295, avenue Nicolas-Perrot ;
- Bibliothèque de Cap-de-la-Madeleine, 70, rue Saint-Pierre, Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE à l'adresse suivante : [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

## LE PROJET

Le promoteur, la Société en commandite Gaz Métro (SCGM), propose de construire et d'exploiter un gazoduc à partir du réseau du Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (Gazoduc TQM), situé sur la rive nord du fleuve dans les régions de Champlain et de Trois-Rivières, secteur Cap-de-Madeleine, jusqu'au parc industriel et portuaire de Bécancour, sur la rive sud du fleuve. Principalement, ce gazoduc alimenterait en gaz naturel l'usine de cogénération que TransCanada Energy Ltd compte mettre en service en septembre 2006. Ce dernier projet fait actuellement l'objet d'un mandat d'enquête et d'audience publique confié au BAPE. Le gazoduc permettrait également d'assurer l'approvisionnement actuel et futur des clients du parc industriel de Bécancour.

Le gazoduc projeté aurait une emprise permanente de 23 m de largeur sur une longueur d'environ 16 km. La traversée du fleuve, sur une distance de près de 3 km, s'effectuerait à la hauteur de l'île Carignan pour joindre l'île de la Petite-Pointe-aux-Roches sur la rive sud. Pour ce faire, le promoteur privilégie la méthode du forage directionnel (sous fluvial), dans la mesure où cela s'avère techniquement réalisable. Cette technique impliquerait diverses activités dont le déboisement sur les îles Carignan et de la Petite-Pointe-aux-Roches, la construction d'une jetée temporaire d'environ 1 000 m (1 km) construite en partie sur l'île de la Petite-Pointe-aux-Roches et en partie sur la batture sud de même que l'installation et la mise en service d'une foreuse. En cas de difficultés techniques, des travaux en tranchée (avec dragage) pourraient être envisagés. Le projet comprend également des structures enfouies ainsi que deux postes hors terre, aux points de départ et d'arrivée.

Le promoteur prévoit débiter les travaux de construction au printemps 2005 et la mise en service du gazoduc à l'automne 2005. Le coût du projet est estimé à 40 millions de dollars.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec Danielle Dallaire, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Marielle Jean, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [gaz-becancour@bape.gouv.qc.ca](mailto:gaz-becancour@bape.gouv.qc.ca).

Source : Marielle Jean  
Conseillère en communication  
(418) 643-7447 ou 1 800 463-4732  
[gaz-becancour@bape.gouv.qc.ca](mailto:gaz-becancour@bape.gouv.qc.ca)